

Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte : informations ESG investisseur – 31.12.2019

A. Démarche générale sur la prise en compte des critères ESG

1. Aspects généraux

Nous sommes convaincus que la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), associée à l'analyse de critères financiers dans le choix d'investissement :

- permet une évaluation plus exhaustive des opportunités et du niveau de risque car les entreprises les plus responsables ont une meilleure maîtrise de leurs risques à long terme ;
- contribue, grâce à une politique d'influence par le vote et le dialogue, à l'amélioration des pratiques des entreprises ;
- est essentielle pour une performance durable sur le long terme.

Ecofi Investissements distingue l'**analyse de la performance ESG** des entreprises, les **controverses** auxquelles elles font face et l'implication dans des **secteurs sensibles**.

2. Processus ISR

Le **processus IMPACT ISR** d'Ecofi Investissements, modifié en profondeur et renforcé en janvier 2019, se déroule en 3 temps :

- **Exclusions sectorielles et des paradis fiscaux ;**
- **Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG ;**
- **Gestion des émetteurs controversés.**

Le processus ISR est appliqué à **100% des fonds ouverts**¹ d'Ecofi Investissements à travers 3 niveaux d'intensité ISR qui excluent respectivement environ 60 %, 40 % et 20% de l'univers d'analyse ESG monde. Les détails concernant le processus ISR sont disponibles dans le [Code de Transparence](#).

Ecofi Investissements contrôle le respect des filtres ISR dans ses fonds à travers 3 niveaux de contrôle, dont le service conformité.

2.1 Exclusions sectorielles et des paradis fiscaux

Le processus ISR exclut les entreprises impliquées dans les secteurs suivants :

- les **jeux d'argent**. Ecofi Investissements exclut les sociétés réalisant plus de 5 % de leur chiffre d'affaires dans ce secteur ;
- la production de **tabac**. Ecofi Investissements n'applique pas de seuils en termes de chiffre d'affaires ;
- l'extraction de **charbon** et la production d'énergie liée au charbon. Ecofi Investissements exclut les sociétés réalisant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires dans ce secteur ;
- développement, production, maintenance, utilisation, distribution, stockage, transport et vente de **bombes à sous-munitions** et de **mines anti-personnel** et de **leurs composants clés**.

Le niveau d'implication des sociétés dans les secteurs exclus est analysé à travers la recherche de Vigeo Eiris.

¹ Hormis certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée.

Ecofi Investissements exclut de l'ensemble de ses investissements directs dans ses fonds ouverts les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un **paradis fiscal**, de même que les émissions souveraines de ces paradis fiscaux.

En cohérence avec la politique de son actionnaire, le Crédit Coopératif, Ecofi Investissements s'appuie sur deux référentiels pour définir un paradis fiscal :

- la liste des Etats et Territoires non Coopératifs (ETNC) fixée par décret (238-0 A du CGI) ;
- le classement de l'ONG Tax for Justice Network pour les pays dont le score d'opacité est supérieur à 65.

Au total cette liste est constituée de [66 pays](#)².


2.2 Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG

L'analyse de la performance ESG des entreprises est principalement fondée sur les critères d'évaluation utilisés par Vigeo Eiris. Notre univers d'investissement est constitué de plus de 4800 entreprises dans le monde.




Nous avons choisi d'équipondérer le poids des 3 domaines Environnement, Social et Gouvernance dans la note finale ESG (de 0 à 10) qu'Ecofi Investissements attribue aux entreprises.


La note finale ESG, calculée selon la Méthode **I-Score**, permet de surpondérer les impacts réels plutôt que les discours des entreprises ainsi que 4 critères à fort impact ESG de la Touche Ecofi

Seuls sont présentés ci-dessous les critères génériques globaux évalués pour l'ensemble des entreprises.

 <p>Environnement (23,3%)</p>	<p>Les critères environnementaux évalués sont variés, et prennent en considération tant les politiques de prévention mises en œuvre, que leur respect effectif. Les critères génériques évalués pour le pilier environnemental sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la définition de la stratégie environnementale et d'éco-conception ; • la prise en compte des risques de pollutions et d'accidents ; • l'offre de produits et de services verts ; • la prévention des risques d'atteinte à la biodiversité ; • la maîtrise des impacts sur l'air ; • la maîtrise et l'amélioration de la gestion des déchets ; • la maîtrise des niveaux de pollutions locales ; • la maîtrise des impacts liés à la distribution / transport ; • la maîtrise des impacts liés à l'utilisation et à l'élimination du produit ou du service.
--	---

² A l'exception de la Suisse et de Hong-Kong quand les entreprises y ont situé leur siège social pour des raisons historiques et géographiques et non pas fiscales.

 <p>Social (23,3%)</p>	<p>Les critères sociaux évalués prennent en considération les questions de respect des droits humains, de gestion des ressources humaines mais aussi les engagements sociaux pris par l'entreprise. Les critères génériques évalués pour le pilier social sont les suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concernant le respect des droits humains : <ul style="list-style-type: none"> ● le respect des droits fondamentaux et la prévention des atteintes à ces droits ; ● le respect de la liberté syndicale et du droit de négociation collective ; ● la non-discrimination et la promotion de l'égalité des chances ; ● l'élimination des formes de travail proscrites. ● Concernant la gestion des ressources humaines : <ul style="list-style-type: none"> ● la promotion du dialogue social ; ● la promotion de la participation des salariés ; ● la promotion des choix individuels de carrière et de l'employabilité ; ● la gestion maîtrisée des restructurations ; ● la qualité des systèmes de rémunération ; ● l'amélioration des conditions de santé-sécurité ; ● le respect et l'aménagement du temps de travail. ● Concernant l'engagement sociétal : <ul style="list-style-type: none"> ● les engagements en faveur du développement économique et social du territoire d'implantation ; ● la prise en compte de l'impact sociétal attaché aux produits / services développés par l'entreprise ; ● les contributions de l'entreprise à des causes d'intérêt général.
 <p>Gouvernance (23,3%)</p>	<p>Les critères de gouvernances évalués concernent la gestion interne de l'entreprise mais aussi son comportement plus général sur les marchés, certaines problématiques concernant aussi les piliers Environnementaux et Sociaux. Les critères génériques de gouvernance étudiés sont les suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concernant la gouvernance d'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ● l'équilibre des pouvoirs et l'efficacité du Conseil d'administration ; ● l'audit de mécanismes de contrôle ; ● les droits des actionnaires ; ● la rémunération des dirigeants. ● Concernant les comportements sur les marchés : <ul style="list-style-type: none"> ● la sécurité du produit ; ● l'information des clients ; ● l'orientation des contrats ; ● la coopération durable avec les fournisseurs ; ● l'intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement ; ● l'intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement ; ● la prévention de la corruption ; ● la prévention des pratiques anti-concurrentielles ; ● la transparence et l'intégrité des stratégies et des pratiques d'influence
 <p>La « Touche Ecofi » (30%)</p>	<p>La « Touche Ecofi », renforce le poids des critères ESG proches de nos valeurs qui ont pour nous un fort impact ESG :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● l'égalité homme-femme, ● l'équilibre des pouvoirs, ● les relations avec les clients et avec les fournisseurs, ● la responsabilité fiscale.

 <p>Surpondération des critères quantitatifs</p>	<p>Si les systèmes de prévention des risques sont cruciaux, Ecofi Investissements considère que les critères quantitatifs sont mieux à même de rendre compte de l'efficacité des systèmes mis en œuvre. Aussi, pour chacun des critères ESG, Ecofi Investissements opère une surpondération des critères quantitatifs. <i>Exemple : le taux d'accidents pour mille employés (quantitatif) rend mieux compte de l'efficacité ou non des politiques internes de prévention des risques d'accident (qualitatif).</i></p>
--	---

2.3 Gestion des émetteurs controversés

Les controverses ESG auxquelles font face les entreprises recouvrent, par exemple, les accidents industriels, les pollutions, les condamnations pour corruption, le blanchiment d'argent ou les pratiques anticoncurrentielles, les allégations en matière d'information des clients, les incidents en matière de sécurité des produits.

Les controverses sont évaluées par Ecofi Investissements sur une échelle de 1 (controverse faible) à 5 (controverse importante) en fonction de leur impact et sur la base de 3 critères :

- gravité ;
- fréquence ;
- réaction de l'entreprise.

L'univers de notation de Vigeo Eiris permet d'avoir accès aux notations de controverses d'environ 8000 émetteurs. Ecofi Investissements retravaille les données fournies par Vigeo Eiris à travers sa propre méthodologie interne, qui considère la réaction de l'entreprise comme plus importante que la fréquence : notre méthodologie pénalise donc les sociétés qui, même si elles ont été impliquées dans peu de controverses, n'ont pas montré de volonté de s'améliorer.

En outre, afin de permettre à Ecofi Investissements de garder son indépendance vis-à-vis des notations que lui fournit Vigeo Eiris, nous avons mis en place un **Comité controversé**. Ce dernier analyse la validité des notations controversées fournies par l'agence de notation et fonde ses analyses sur la recherche fournie par le département ISR. Le Comité controversé est composé du Président du Directoire, du Directeur général, du Directeur de la conformité et du contrôle interne ainsi que du Contrôleur des risques financiers.

3. L'engagement avec les entreprises

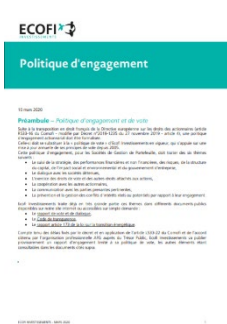
Nous prenons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires grâce à la mise en œuvre d'une **politique de vote exigeante et d'une politique constructive de dialogue** avec les entreprises.

Nous sommes convaincus que le vote des actionnaires en Assemblée générale et le dialogue avec les entreprises sont essentiels afin de les encourager à progresser dans la prise en compte des enjeux ESG de leur activité.

Nous pratiquons un vote :

- sans condition de détention d'un seuil minimal du capital ;
- à l'ambition socialement responsable et mis en œuvre par le département ISR pour tous nos OPC ;
- avec un soutien récurrent au dépôt de résolutions externes d'actionnaires, par exemple :
 - séparation des fonctions de Directeur général et de Président ;
 - rapport de gestion des risques environnementaux et sociaux.

Pour notre politique de dialogue, nous pratiquons l'engagement de manière **individuelle**, en questionnant régulièrement le management des entreprises concernant les points d'amélioration des politiques de responsabilité sociale et leurs implications dans des épisodes controversés. Nous pratiquons également un **dialogue collectif** en participant à des coalitions d'actionnaires qui interpellent les entreprises sur des enjeux ESG majeurs et sur les controverses auxquelles elles font face (incidents de pollution, respect des droits de l'Homme, corruption, blanchiment d'argent, etc.).



Notre [Politique d'engagement](#) définit les principes que nous appliquons dans l'exercice de nos droits de vote.

Notre [Rapport de vote et de dialogue](#) détaille l'exercice de nos droits de vote, nos principes de dialogue, les entreprises rencontrées et les thématiques des dialogues menés avec elles.

4. Le reporting d'impact

Ecofi Investissements publie pour ses fonds ISR un reporting d'impact mensuel qui contient un certain nombre d'informations comme la note ESG globale du fonds, la note ESG des 5 principales entreprises en portefeuille et la performance du portefeuille sur les 6 indicateurs d'impact ESG suivants :

- l'intensité et l'empreinte carbone, sur la base des émissions de Gaz à effet de serre (GES -scope 1 et 2) ;
- les variations d'emplois ;
- la représentativité des femmes aux postes d'encadrement ;
- le partage de la valeur économique ;
- la responsabilité fiscale ;
- les controverses ESG.

5. Le Comité éthique

En 2006 Ecofi Investissements a constitué un Comité éthique qui contribue à éclairer la politique de gestion sur les enjeux clés en matière d'ISR et de finance solidaire. Le Comité, composé par 10 experts sur les enjeux ESG, a pour mission d'émettre des avis et des recommandations sur les questions éthiques, dont le processus ISR et les activités de dialogue avec les sociétés.

B. Contenu, fréquence et moyens d'information des clients sur les critères ESG

Informations disponibles sur les sites Internet d'Ecofi Investissements et du Crédit Coopératif		Mise à jour
Site Ecofi Investissements		
Informations générales sur la gestion ISR	Présentation générale de notre gestion ISR et solidaire Codes de transparence pour les fonds ISR Liste des OPC ISR	Annuelle
Vote et engagement	Rapport de vote et de dialogue Politique d'engagement	Annuelle
Reporting extra-financier	Actualités ISR ou solidaires (focus sur les entreprises les mieux notées, note ISR du portefeuille, indicateurs d'impact ESG) Exemple : Epargne Ethique Actions	Mensuel

Descriptif du fonds	Exemple : Epargne Ethique Flexible	En cas d'évolution du processus
DICI du fonds	Exemple : Epargne Ethique Obligations	En cas d'évolution du processus
Calcul de la performance financière	Indiquer le nom d'un fonds dans « Rechercher un OPC » puis cliquer sur l'onglet « Performance » Exemple : Ecofi Enjeux Futurs	Quotidienne
Historique des valeurs liquidatives	Indiquer le nom d'un fonds dans « Rechercher un OPC » puis cliquer sur « Télécharger les VLs » à partir de l'onglet « Performance »	Quotidienne
Site du Crédit Coopératif		
Epargne et Placement	Dans « Epargner et placer » dans l'espace client	En cas d'évolution du processus

C. Liste des OPC prenant en compte des critères ESG



OPC ISR : 4,56 milliards d'euros

Fonds	ISIN	Stratégies ISR dominante (1ère) et complémentaires	Classe d'actifs principale	Encours au 31/12/2019	Intensité ISR
AGIR AVEC LA FONDATION ABBE PIERRE	FR0010626184	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	8,55	3
AGIR FONDATION POUR LA RECHERCHE MEDICALE	FR0010576215	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	0,14	3
BTP TRESORERIE	FR0000293698	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Monétaire	1215,52	1
CHOIX RESPONSABLE AUDACE	FR0010878744	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions des pays de la zone Euro	2,68	3
CHOIX RESPONSABLE DEVELOPPEMENT	FR0010878678	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	1,05	2
CHOIX RESPONSABLE ENGAGEMENT	FR0010878686	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	0,58	3
CHOIX RESPONSABLE EVOLUTIF	FR0010878710	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	0,42	3
CHOIX RESPONSABLE MONETAIRE	FR0011160563	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Monétaire	0,49	3
CHOIX RESPONSABLE PERENNITE	FR0010897926	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances internationaux	1,05	2
CHOIX RESPONSABLE PRUDENCE	FR0010878736	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	2,39	3
CHOIX SOLIDAIRE	FR0010177899	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	74,77	3
CONFIANCE SOLIDAIRE	FR0010515601	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	55,76	3
CREDIT COOPERATIF AGIR UNICEF	FR0010222281	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	1,49	3
ECOFI ACTIONS CROISSANCE	FR0010245936	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	0,37	1
ECOFI ACTIONS CROISSANCE EURO	FR0010214213	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone euro	14,73	1
ECOFI ACTIONS RENDEMENT	FR0007005624	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	30,27	1
ECOFI ACTIONS RENDEMENT EURO	FR0010218560	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone euro	25,75	1
ECOFI ACTIONS SCR	FR0011161207	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone Euro	47,25	1
ECOFI ACTIONS US	FR0000990848	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	6,94	1
ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT	FR0010642280	Thématiques ESG, Impact Investing, Sélection ESG (best in	Multi- actifs	15,29	2

		universe), Exclusion, Engagement			
ECOFI ANNUEL	FR0007462833	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	235,80	1
ECOFI AVENIR PLUS	FR0007082359	Thématiques ESG, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	4,69	1
ECOFI BTP 21	FR0013058096	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Fonds à formule	15,20	2
ECOFI CEP ENGAGEMENTS COMMUNS	FR0013053139	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	1,24	1
ECOFI CONVERTIBLES EURO	FR0010191908	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	308,26	1
ECOFI DYNAMIQUE CONVERTIBLES GARANTI 2019	FR0012044840	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	56,75	1
ECOFI ENJEUX FUTURS	FR0013253069	Thématiques ESG, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	199,32	1
ECOFI ENTREPRISES	FR0013252053	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	106,05	1
ECOFI HIGH YIELD	FR0010986919	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	18,51	1
ECOFI IA RESPONSABLE	FR0013417565	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone Euro	43,61	1
ECOFI ISR 21	FR0013058070	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Fonds à formule	2,74	2
ECOFI MULTI OPPORTUNITES	FR0010755066	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances internationaux	2,09	1
ECOFI OBLIGATIONS INTERNATIONALES	FR0007381983	Sélection ESG (best in universe), Exclusion	Obligations et autres titres de créances libellés en internationaux	20,13	2
ECOFI OPPORTUNITES 360	FR0007455894	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	170,59	1
ECOFI OPTIM 12 MOIS	FR0010793778	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	93,82	1
ECOFI OPTIM 21	FR0011316728	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	138,14	1
ECOFI OPTIMUM 21 CAPITAL PROTEGE	FR0013123882	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	25,80	1
ECOFI PATRIMOINE	FR0011504224	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	32,70	1
ECOFI PREMIERE MONETAIRE	FR0010075044	Sélection ESG (best in universe), Exclusion	Monétaire	6,68	1
ECOFI QUANT OBLIGATIONS	FR0007465075	Sélection ESG (best in universe), Exclusion	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	10,96	1
ECOFI TAUX VARIABLE	FR0011045137	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	58,90	1
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS	FR0000004970	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions zone Euro	36,16	3
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE	FR0013234283	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	20,61	3
EPARGNE ETHIQUE MONETAIRE	FR0013352473	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Monétaire	131,79	3

EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS	FR0010466037	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	50,12	3
EPARGNE SOLIDAIRE	FR0007413091	Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	7,48	3
FAIM ET DEVELOPPEMENT AGIR CCFD	FR0010627232	Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	3,17	3
FAIM ET DEVELOPPEMENT EQUILIBRE	FR0007048327	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	11,90	3
FAIM ET DEVELOPPEMENT SOLIDARITE	FR0007052154	Impact investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances libellés en euro	21,78	3
FRUCTIAGIR UNICEF	FR0010510123	Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances internationaux	0,02	3
FRUCTI CHOIX SOLIDAIRE	FR0010510115	Impact Investing, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Obligations et autres titres de créances internationaux	0,02	3
PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	FR0010086520	Thématiques ESG, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	16,91	2
PERFORMANCE VITAE	FR0010219808	Thématiques ESG, Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Actions internationales	5,10	1
TENOR	FR0013407327	Sélection ESG (best in universe), Exclusion, Engagement	Multi- actifs	1,37	1
FONDS DEDIES ISR (4)				37,62	
MANDATS ISR (7)				494,80	
FPS ISR (6)				252,45	
FCPE DEDIES ISR (5)				258,36	

$$\frac{\text{Encours OPC ISR}}{\text{encours de la totalité des OPC ouverts}} = 100\%$$

$$\frac{\text{Encours OPC ISR}}{\text{encours de la totalité des encours}} = 75,4\%$$

Labels

En avril 2019, Ecofi Investissements a obtenu le Label **Greenfin** pour le fonds Ecofi Agir pour le Climat, après le processus de labellisation de Novethic. Le Label Greenfin est soutenu par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et fondé sur une taxonomie verte précise et exigeante, tant pour la partie actions que pour la partie obligataire.

En mai 2019 Ecofi Investissements a obtenu le Label **ISR** pour les fonds Epargne Ethique Actions, Epargne Éthique Obligations et Ecofi Enjeux Futurs après le processus de labellisation d'EY. Le Label ISR est soutenu par le Ministère de l'Économie et des Finances et basé sur un cahier des charges précis et exigeant.

18 OPC d'Ecofi Investissements sont labellisés **Finansol**, **13 fonds ouverts** (Agir avec la Fondation Abbé Pierre, Choix Solidaire, Choix Responsable Développement, Choix Responsable Prudence, Choix Responsable Engagement, Confiance Solidaire, Crédit Coopératif Agir UNICEF, Ecofi Agir pour le Climat, Ecofi Contrat Solidaire, Epargne Solidaire, Faim et Développement Agir CCFD, Faim et Développement Equilibre, Faim et Développement Solidarité) **et 5 fonds dédiés**.

D. Adhésions chartes, codes, initiatives, labels ESG

Ecofi Investissements est également active dans la promotion d'une finance responsable à travers la participation à plusieurs réseaux d'investisseurs. Ecofi Investissements est membre des réseaux suivants.

- Le **Forum pour l'Investissement Responsable** (FIR) a été créé en 2001 à l'initiative de gestionnaires de fonds, de spécialistes de l'analyse sociale et environnementale, de consultants, de syndicalistes, d'universitaires, de citoyens et d'investisseurs dans le but de promouvoir l'Investissement Socialement Responsable (ISR) en France.
- Les **Principes pour l'Investissement Responsable** ont été créés en 2007 par un groupe d'investisseurs institutionnels mondiaux à l'initiative de Monsieur Kofi Annan. Les PRI sont partenaires du pacte mondial des Nations-Unies ainsi que de l'Initiative Finance du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (UNEP-FI). Les 6 principes visent à inciter les investisseurs à intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance à leurs décisions d'investissement. Ecofi Investissements est signataire des PRI depuis 2009.
- Le **Carbon Disclosure Project** est une association d'investisseurs institutionnels qui a pour objectif d'éclairer les décisions d'investissement de ses membres en les informant sur les conséquences pour les entreprises de la « contrainte carbone » et du changement climatique. Le CDP interroge annuellement les entreprises sur leur politique de lutte contre le changement climatique, leurs émissions de gaz à effet de serre, leur consommation d'énergie ainsi que leur utilisation de la ressource en eau.
- **Shareholders for Change**(SfC) est un réseau d'investisseurs européens ayant pour vocation de dialoguer avec les sociétés pour améliorer leurs pratiques de responsabilité sociale et leurs relations avec les parties prenantes, en termes de transparence et de performance. En 2017, Ecofi Investissements a fait partie des membres fondateurs de SfC.
- La **Fondation Access to Medicine** est une ONG internationale, basée aux Pays-Bas, et dédiée à l'amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments dans les pays en développement. La Fondation publie l'indice « Access to Medicine Index », qui classe chaque année les groupes pharmaceutiques en fonction de leurs efforts pour améliorer l'accès global aux médicaments.
- **SFAF et AFG**. Ecofi Investissements participe à la Commission ESG et Impact Investing de la SFAF (Société française des analystes financiers) et au Comité Investissement Responsable de l'AFG (Association française de la gestion financière).
- **Ethique & Investissement** : l'Association Ethique et Investissement a été fondée en 1983 par des économistes de congrégations religieuses. Elle s'adresse à toute personne - particulier ou organisation - soucieuse d'exercer sa responsabilité d'investisseur et d'actionnaire. Son objet est de promouvoir l'éthique dans les placements financiers par la prise en compte de critères ESG.

En 2019 Ecofi Investissements a soutenu 23 initiatives de dialogue collectif et institutionnel avec ses partenaires. Ces initiatives sont détaillées dans le paragraphe F.

E. Gestion des risques ESG

Au-delà des actions menées par Ecofi Investissements dans le cadre de la gestion financière des OPC, la société prend en compte les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en tant qu'entreprise.

La Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) d'Ecofi Investissements est inscrite au cœur de la stratégie du Groupe Crédit Coopératif. Convaincu que ses collaborateurs sont les principaux acteurs de son développement, le Groupe est acteur de son impact environnemental, soucieux de la qualité de vie au travail et de la recherche d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et attentif à sa Gouvernance.

Ecofi Investissements appuie cette démarche par une politique interne active, qui a été renforcée en 2018 avec la nomination d'une référente RSE. Dans un premier temps, 77 indicateurs quantitatifs propres ont été définis, permettant de suivre avec plus d'acuité les points clés en termes de RSE, dans une démarche de progrès. La volonté d'avancer vers une meilleure prise en compte de ces enjeux au sein de la société de gestion a été actée par le Comité de direction pour développer une démarche plus qualitative et plus collaborative.

Pour mener à bien l'intégration d'une politique RSE ambitieuse au sein d'Ecofi Investissements, nous avons procédé par étapes. Dans un premier temps, nous savons animé plusieurs ateliers RSE avec un groupe de collaborateurs représentatifs de l'ensemble des départements.

Ces premiers ateliers ont permis de définir quels étaient les enjeux au sein de la société sur ces questions de Responsabilité sociale et environnementale. Ces ateliers ont abouti à la création d'un questionnaire qui a été envoyé à l'ensemble de la société concernant leurs priorités sur ces sujets, qui a obtenu un taux de réponse très élevé de 80%. Dans un temps 3, de nouveaux ateliers ont été constitués pour identifier globalement et sur les trois piliers E, S et G les actions à mettre en place pour améliorer nos pratiques, tant pour la qualité de notre travail que de notre quotidien au bureau.

Même si de nombreuses actions ont déjà été mises en place, le plan d'action global sera mis en place au second semestre 2019.

Ecofi Investissements s'inscrit également dans la démarche plus large menée par le Groupe Crédit Coopératif, qui inclut BTP Banque, Ecofi Investissements et Esfin Gestion.

En 2018, le Groupe Crédit Coopératif a organisé l'élaboration des **accords sur la Qualité de vie au travail** qui ont été signés début 2019. Des séances de travail impliquant syndicats et collaborateurs – dont la Directrice communication et RSE d'Ecofi Investissements – ont permis de proposer lors des séances de négociations des propositions concrètes sur 5 thèmes. Ces accords ont été signés en janvier 2019.

Au cours de l'année, un certain nombre d'actions ont été mises en place autour de ces cinq thèmes suite à la signature de ces accords dont Ecofi Investissements s'est emparée.

• Conditions / environnement de travail :

- présentation à l'ensemble des collaborateurs des accords signés, avec les actions décidées et les indicateurs mis en place ;
- utilisation par les managers d'un budget alloué à la cohésion des équipes et organisation d'évènements internes collectifs de cohésion ;

• Management :

- réactualisation de la Charte du manager, signée par tous les managers et partagée avec leurs équipes ;
- mise en place d'un test de « feed back 360 » pour les membres du Comité de direction générale du Groupe – dont le directeur général et le président du directoire d'Ecofi Investissements ;
- circuit d'immersion de 5 jours dans les différents métiers du groupe pour tout nouveau manager.

• Conciliation vie privée/vie professionnelle :

- élargissement de l'absence enfant malade aux deux parents ;
- engagement en faveur de l'accompagnement des « seniors », notamment avec le développement du mécénat de compétences, le temps partiel de fin de carrière et le congé de fin de carrière ;
- signature de la charte Cancer@work qui permet de soutenir l'insertion, le maintien dans l'emploi et la qualité de vie au travail des personnes malades.

- **Droit à la déconnexion** : sacralisation de la plage horaire 20h – 7h30 avec une information des managers pour ne pas envoyer de mails dans ce créneau, et un message adjoint aux mails tardifs précisant que la réponse aux mails en dehors des horaires de travail n'est pas obligatoire ;
- **Charge de travail et dimensionnement des effectifs** : la partie « Charge de travail » des entretiens annuels d'évaluation a été ouverte à l'ensemble des collaborateurs

En matière environnementale, Ecofi Investissements a fait le choix de retenir les fournisseurs qui prennent en compte ces enjeux. A titre d'exemple : les fournitures de bureau sont issues d'un catalogue déterminé en commun avec le Crédit Coopératif en retenant des produits à faible impact environnemental ou hautement recyclables ; les imprimeurs choisis doivent être labellisés. La Société est également engagée dans une démarche de recyclage des déchets, notamment le papier et les toners d'impression. En 2019, Ecofi Investissements a opté pour une énergie verte, en modifiant son contrat. Enfin, Ecofi Investissements a fait le choix pour son siège de s'installer dans des locaux à la norme HQE.

Nous avons également effectué des opérations de sensibilisation des collaborateurs. Par exemple, nous avons envoyé pendant une semaine une information par jour pour sensibiliser aux bonnes pratiques sur l'utilisation des mails en privilégiant le contact humain.

En 2019, le Groupe a quant à lui poursuivi plusieurs actions environnementales :

- exclusion de certains secteurs polluants dans la démarche d'octroi de crédit ;
- dématérialisation de l'ensemble des dossiers clients et des dossiers collaborateurs ;
- rénovation des centres d'affaires suivant un cahier des charges RSE ;
- production de 50kg de miel grâce aux ruches installées sur le toit du siège Groupe ;
- sensibilisation des collaborateurs à la problématique des déchets plastiques lors de la Semaine Européenne du Développement Durable ;
- suppression des gobelets plastique à usage unique et distribution de gobelets écoresponsables en fibre de bambou.

En matière sociale, Ecofi Investissements a développé des actions de communication interne et de cohésion : lettre trimestrielle, événements faisant participer l'ensemble des collaborateurs (tournoi de ping pong, petit-déjeuner de Noël, marché de Noël interentreprises dans le hall de l'immeuble avec des entrepreneurs financés par l'ADIE - Association pour le droit à l'initiative économique...). Une quinzaine de collaborateurs ont également participé au Challenge sportif contre la faim organisé par Action contre la faim.

Au niveau du Groupe, plusieurs actions ont été menées :

- poursuite du dispositif d'écoute psychologique externalisé ;
- poursuite du programme de mentoring des salariées par les membres du Comité de direction générale, pour les aider à candidater à des postes à responsabilités ;
- sensibilisation lors de la Semaine du handicap : distribution de carnets de note avec messages de sensibilisation sur les maladies chroniques invalidantes, et diffusion de messages clés tout au long de la semaine sur le groupe Yammer ;
- maintien du dispositif de solidarité permettant de faire un don de jours de congés pour aider un salarié confronté à une situation personnelle difficile ;
- appel à initiatives à travers « Mon asso a du prix » organisé par La Fondation Crédit Coopératif. Cet appel à initiatives récompense l'engagement des collaborateurs dans des associations d'intérêt général avec une présentation des associations et des actions menées à l'ensemble des collaborateurs ;
- promouvoir la mixité à travers Coopération'elles : depuis 2013, cette association est ouverte aux femmes et aux hommes du Groupe Crédit Coopératif, cadres et non cadres. Elle a pour vocation de contribuer à la promotion des femmes aux différents échelons du Groupe Crédit Coopératif, de favoriser leur accession à des postes à responsabilités et de contribuer à promouvoir la mixité au sein du Groupe Crédit Coopératif. La Directrice communication et RSE d'Ecofi Investissements fait partie du bureau de l'association.

Début 2020, des groupes de travail sur l'égalité Homme/Femme ont été menés dans le cadre du renouvellement du Label AFNOR que nous avons obtenu en 2016.

Nous avons également mis en ligne la note globale obtenue dans le cadre de l'index relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. La note du Groupe consolidé – incluant Ecofi – a été début 2019 de 88/100, soit une progression de 11% par rapport à l'an passée.

Enfin, **en matière de gouvernance**, même si Ecofi Investissements n'est pas une société cotée, elle s'attache à appliquer les meilleures pratiques en la matière. Ainsi, elle a opté pour un mode de gouvernance dual, assurant clairement la séparation des fonctions de surveillance et de direction opérationnelle de la société. La composition de son Conseil de surveillance reflète d'une part son actionariat avec des membres représentant le Crédit Coopératif ou des sociétés liées, mais il laisse également une large place aux membres indépendants, représentant ses territoires de clientèle. La société dispose également d'un Comité éthique, composé principalement de membres indépendants, qui peut proposer des améliorations tant pour notre investissement socialement responsable qu'en matière de pratiques d'entreprise.

F. Les développements 2019 mis en œuvre par Ecofi Investissements pour répondre à la Loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

En 2019 Ecofi Investissements a développé plusieurs projets concernant ses activités ISR.

1. Le processus ISR

En 2019, Ecofi Investissements a travaillé sur le renforcement de son processus ISR à travers notamment :

- la refonte du processus ISR des entreprises et des Etats et son application à 100% des fonds ouverts³ ;
- le lancement du fonds Ecofi Agir pour le Climat, un fonds multi-actifs, ISR, thématique et solidaire pour répondre à l'urgence de la transition écologique et énergétique. Le fonds est labellisé selon les standards Greenfin et Finansol ;
- l'obtention du label ISR d'Etat pour certains fonds ouverts : Epargne Ethique Actions, Epargne Éthique Obligations et Ecofi Enjeux Futurs ;
- l'élargissement de la base des données carbone (émissions scope 1, 2, 3, intensité carbone, empreinte carbone) fournie par la recherche d'ISS ESG ;
- l'enrichissement de l'analyse des investissements avec l'alignement des émetteurs avec le scénario climatique 2°C, fournie par la recherche d'ISS ESG.

2. Le vote

En 2019 Ecofi Investissements a exercé ses droits de vote dans **312 Assemblées générales** (dont 232 étrangères). Ces 312 Assemblées générales ont comporté un total de **4 746 résolutions** soumises aux votes des actionnaires.

Nous avons effectué un vote d'opposition pour 2 039 d'entre elles, soit une moyenne de **votes négatifs aux résolutions de 43%**, à comparer avec le taux moyen de votes d'opposition des sociétés de gestion françaises qui se situe à 20% (source : AFG, rapport 2018). Le principal objet des votes d'opposition aux résolutions des entreprises concerne la nomination des membres du Conseil d'administration suivi de la rémunération des dirigeants.

Ecofi Investissements a soutenu **116 résolutions des actionnaires minoritaires** en faveur d'une bonne gouvernance et d'une gestion responsable des impacts environnementaux et sociaux.

³ Hormis certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée.

Les exemples les plus emblématiques de résolutions soutenues ont été les suivants.

ENVIRONNEMENT :

- établissement et publication des objectifs de réduction d'émissions pour Chevron Corporation et Royal Dutch Shell ;
- publication d'un rapport concernant les impacts sur le changement climatique pour Amazon.com ;
- création d'un comité sur l'environnement dans le Conseil d'administration pour Chevron Corporation et Exxon Mobil Corporation ;
- intégration des impacts environnementaux dans les évaluations des crédits pour Toronto Dominion Bank ;
- adoption d'une politique d'exclusion pour les financements de projets d'énergies fossiles fortement polluants pour Toronto Dominion Bank ;
- publication d'un rapport sur la pollution pour DuPont de Nemours et Rockwool International ;
- publication d'un rapport sur les risques des opérations d'extraction dans des zones menacées d'inondation pour DuPont de Nemours et Exxon Mobil Corporation ;

SOCIAL :

- adoption d'une politique et publication d'un rapport sur la diversité et l'égalité hommes/femmes pour Analog Devices, The Home Depot et Waste Connections ;
- publication du ratio des rémunérations entre hommes et femmes pour Adobe, Amazon.com, Bank of America, Cigna Corporation, DuPont de Nemours, Inter Corporation, JPMorgan Chase et Microsoft Corporation ;
- publication d'un rapport sur les droits humains pour The Home Depot concernant la chaîne des fournisseurs et Chevron Corporation concernant l'accès à l'eau ;
- publication d'un rapport sur les politiques mises en place contre l'exploitation des enfants pour Verizon Communications ;
- publication d'un rapport sur la gestion du gaspillage alimentaire pour Amazon.com ;
- publication d'un rapport sur le harcèlement pour Amazon.com et XPO Logistics.

GOUVERNANCE :

- séparation des pouvoirs entre président et directeur général pour AT&T, Bank of America Corporation, Chevron Corporation, Cisco Systems, Ecolab, Edwards Lifesciences Corporation, Exxon Mobil Corporation, Merck & Co, Union Pacific Corporation, Verizon Communication et XPO Logistics ;
- réduction du seuil de contrôle actionnaire pour la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour Applied Materials, Amazon.com, Bank of America, Citigroup, Chevron Corporation, Deere & Co, Cigna Corporation, DuPont de Nemours, Electronic Arts, Exxon Mobil Corporation, Inter Corporation, Xylem et The Home Depot ;
- nomination d'un représentant des salariés dans le conseil d'administration pour Microsoft Corporation ;
- révocation du mandat du PDG pour SCOR ;
- utilisation et publication de critères de RSE pour le calcul de la rémunération variable du management pour Amazon.com, Merck & Co, Toronto Dominion Bank, Verizon Communications et Walt Disney Company ;
- publication d'un rapport sur les donations aux partis politiques pour American Tower, Corporation, American Water Works Company, Exxon Mobil Corporation, Inter Corporation, Netflix et Roper Technologies ;
- publication d'un rapport sur les activités de lobbying pour American Water Works Company, Exxon Mobil Corporation, Morgan Stanley et Walt Disney Company.

Enfin en 2019, Ecofi Investissements a contribué à déposer 2 résolutions d'actionnaires minoritaires :

- **Vivendi** : le projet de résolution, coordonné par Phitrust, demandait la fin par anticipation du mandat du président du Conseil de Surveillance, qui occupe aussi la fonction de président-directeur-général d'Havas, filiale de Vivendi. Selon l'analyse de Phitrust, la gouvernance de Vivendi ne répond pas totalement à la logique de séparation des pouvoirs. La résolution n'a pas réuni le capital nécessaire pour être inscrite à l'ordre du jour de l'AG.
- **SCOR** : le projet de résolution, coordonné par CIAM, demandait la révocation du mandat du PDG. Selon l'analyse de CIAM, les PDG, en cumulant le rôle de président et de directeur général, détiennent une position prééminente au Conseil d'administration sans suffisamment de contradicteurs, ce qui limite sérieusement le rayon d'action et la légitimité des autres administrateurs. La résolution a réussi à réunir le nombre de titres nécessaires à l'inscription à l'AG mais elle a été repoussée (25,63% d'approbation).

3. Le dialogue individuel

En 2019, Ecofi Investissements a **dialogué avec 10 sociétés** : Adler Real Estate, Bright Horizon Family Solutions, Orange, Orpea, Renault, Royal Bank of Canada, Siemens Healthiners, Solutions 30, Total et VISA.

Le dialogue a été fondé sur les points d'amélioration des politiques de responsabilité sociale de ces 10 sociétés et sur leur implication dans des épisodes controversés, identifiés à travers l'analyse ESG d'Ecofi Investissements.

Au total, le département ISR d'Ecofi Investissements a posé **153 questions** concernant les thématiques suivantes.

- **Adler Real Estate** : politiques RSE, reporting sur les performances sociales et environnementales, pratiques de gouvernance
- **Bright Horizon Family Solutions** : traitement des élèves
- **Orange** : pratiques anti-concurrentielles, relations avec les clients, relations avec les salariés
- **Orpea** : traitement des patients
- **Renault** : respect des droits humains et impacts environnementaux dans l'approvisionnement en cobalt, recherche et développement de solutions moins dépendantes au cobalt, recyclage des batteries, pratiques de gouvernance
- **Royal Bank of Canada** : financements aux producteurs d'armements controversés, financements aux énergies fossiles extrêmes, droits de l'Homme, responsabilité fiscale
- **Siemens Healthiners** : politiques RSE, reporting sur les performances sociales et environnementales, pratiques de gouvernance
- **Solutions 30** : transparence et performances sociales et environnementales, pratiques de gouvernance
- **Total** : impact sur la biodiversité, relations avec les communautés locales, stratégie climatique, résolutions AG 2019
- **VISA** : pratiques anti-concurrentielles, responsabilité fiscale

4. Le dialogue collectif

Concernant le dialogue collectif, Ecofi Investissements a participé à **18 initiatives en 2019**, coordonnées par ses réseaux internationaux de finance responsable, comme Shareholders for Change (SfC), les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), le Carbon Disclosure Project (CDP) ou Access to Medicine Foundation (ATM).

Ces 18 initiatives ont permis à Ecofi Investissements de contacter **381 sociétés différentes** investies par ses fonds.

Les 18 initiatives de dialogue collectif se sont focalisées sur quatre thématiques : la transition énergétique, les droits de l'Homme, la parité et la responsabilité fiscale.

TRANSITION ENERGETIQUE

Investor decarbonisation initiative

Ecofi Investissements a soutenu le dialogue « Investor Decarbonisation Initiative » coordonné par l'ONG anglaise Share Action, qui a pour objectif d'accompagner les entreprises dans la réduction des risques liés à leur impact climatique. L'initiative propose aux entreprises 2 stratégies principales : faire des réductions d'émissions année après année et intégrer le changement climatique dans leur stratégie. A travers cette initiative, qui a rassemblé 75 investisseurs, Ecofi Investissements a contacté 14 entreprises investies par ses fonds.

Non-discloser campaign

Ecofi Investissements a rejoint l'initiative « Non-Discloser campaign » du Carbon Disclosure Project. Chaque année le CDP demande à 6 000 entreprises de répondre à un questionnaire sur leur impact sur le changement climatique, l'eau et les forêts, mais seules 2 400 de ces entreprises répondent à ces enquêtes. A travers cette initiative Ecofi Investissements a contacté 111 entreprises non répondantes investies par ses fonds pour les inciter à fournir des informations plus détaillées.

Investor expectations on climate lobbying

A travers les PRI, Ecofi Investissements a signé, auprès de 74 investisseurs, une lettre demandant à 47 entreprises américaines, dont 9 investies par les fonds d'Ecofi Investissements, de s'assurer que leurs activités de lobbying soient alignées avec l'Accord de Paris sur le climat et, en cas contraire, de se dissocier de telles activités. En plus, la lettre a demandé aux entreprises d'établir une procédure robuste de contrôle sur ces activités, d'agir lorsqu'un non-alignement est constaté et d'être transparent avec ses parties prenantes.

Investor statement to reduce deforestation and forest fires in the Amazon

Ecofi Investissements a signé, auprès de 230 investisseurs représentant 16,2 trillions de dollars d'encours, à l'initiative du réseau des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations-Unies, une déclaration d'investisseurs visant à interpeller les sociétés impliquées dans la déforestation en Amazonie et en Bolivie.

Avec l'appui de l'organisation « Brazilian Coalition on Climate, Forest and Agriculture », les membres des PRI vont engager les entreprises exposées au risque de déforestation, directement ou à travers la chaîne des fournisseurs, en leur demandant de définir des mesures spécifiques d'ici fin 2020.

L'initiative demandera en 2020 aux sociétés de mener différentes actions, comme la mise en œuvre et la publication d'une politique interdisant la déforestation sur l'ensemble de la chaîne des fournisseurs, avec une géographie des sources d'approvisionnement précise et des engagements quantifiables.

Dialogues sur pollution et changement climatique

A travers Forma Futura, membre suisse du réseau de Shareholders for Change, Ecofi Investissements a contacté 3 sociétés investies par ses fonds Red Electrica, Stora Enso, Umicore pour leur demander des explications concernant des accusations de pollution respectivement au Maroc, en Suède et en Chine. Les controverses ont été évaluées à travers l'analyse ESG de RepRisk, agence suisse de rating ESG. L'initiative engage les sociétés concernant les mesures mises en place pour éviter l'implication dans d'autres incidents similaires à l'avenir.

Toujours à travers Forma Futura, Ecofi Investissements a contacté PSA et Toyota pour leur demander des explications concernant leur stratégie climatique.

Dialogue avec JPMorgan

Ecofi Investissements a signé, au côté de 82 membres des PRI, une lettre adressée au PDG de JPMorgan Chase concernant leur approche climat. La lettre demande d'affirmer leur soutien à la limitation du réchauffement climatique en dessous de 1,5°C et ainsi de reconnaître le risque climatique sur le secteur financier et d'élaborer un plan de désinvestissement des énergies fossiles compatible avec le scénario 1,5°C du GIEC.

Dialogue avec Endesa

En tant que membre de Shareholders for Change, Ecofi Investissements a apporté son soutien au dialogue mené par Fiare, membre espagnol de SfC, pendant l'assemblée générale afin d'enjoindre la société à diminuer ses activités liées au charbon. Selon la recherche de SfC, Endesa a dévoilé ses objectifs de décarbonisation pour 2030 et 2050 sans pour autant donner de mesures concrètes lui permettant d'y arriver. SfC a donc demandé d'augmenter la transparence sur les mesures implémentées. SfC souhaite ainsi que les objectifs de la société s'alignent avec un scénario 1,5°.

Dialogue avec ENEL

En tant que membre de Shareholders for Change, Ecofi Investissements a apporté son soutien à Fondazione Finanza Etica, membre italien de SfC, dans son dialogue avec ENEL, en adressant des questions pendant l'assemblée générale des actionnaires. Elles portent principalement sur le positionnement d'ENEL vis-à-vis du charbon et sur sa capacité à se désinvestir de ce secteur.

Dialogue avec ENI

Ecofi Investissements, à travers le réseau de Shareholders for Change, est intervenue à l'assemblée d'ENI à propos de ses investissements dans les énergies renouvelables. Fondazione Finanza Etica, membre italien de SfC, a demandé d'obtenir des informations plus détaillées concernant les investissements réalisés par ENI dans les énergies renouvelables en 2019, ainsi que sur les résultats obtenus en 2018 et les perspectives d'évolution de la société dans ce domaine.

Dialogue avec Naturgy

A travers le réseau Shareholders for Change, Ecofi Investissements a apporté son soutien au dialogue avec Naturgy concernant leur stratégie climatique, leurs objectifs de decarbonisation et leurs investissements dans les énergies renouvelables. Le dialogue s'est aussi concentré sur leurs pratiques de gouvernance, notamment l'absence de séparation entre les rôles de président et de directeur général et la faible présence d'administrateurs indépendants dans le Conseil d'administration.

DROITS DE L'HOMME

Statement of investor expectations on the responsible sourcing of cobalt

Ecofi Investissements a signé, à l'initiative des PRI et aux côtés de 36 investisseurs représentant 2,8 trillions de dollars, une charte visant la prise en compte des risques sociaux liés à l'exploitation du cobalt. Sur la base d'un rapport des PRI, l'initiative requiert notamment que les entreprises exploitant du cobalt respectent les directives de l'OCDE sur le devoir de diligence et veillent au respect des droits de l'Homme sur la chaîne d'approvisionnement. La charte demande aussi aux entreprises de tracer la provenance du cobalt, de contrôler les fournisseurs et de collaborer à des initiatives avec d'autres acteurs pour améliorer les standards du travail du secteur.

2019 ATM Index campaign

Ecofi Investissements a signé, auprès de 92 investisseurs représentant 12,7 trillions d'encours sous gestion, l'initiative de la Fondation Access to Medicine concernant l'ODD 3 (Santé et bien-être pour tous) de l'ONU). Ce projet d'engagement de long terme enjoint les investisseurs à dialoguer avec les 19 sociétés recensées par l'index d'Access to Medicine, dont 5 investies par les fonds d'Ecofi Investissements, sur l'enjeu de l'accès aux médicaments dans les pays en développement. En effet, il s'agit d'analyser des critères tels que la tarification, le comportement éthique ou les efforts de R&D de ces entreprises, en ligne avec les recommandations émises dans l'Access to Medicine Index.

Dialogue avec Snam

Ecofi Investissements, avec la collaboration d'Etica SGR, membre italien de Shareholders for Change, a dialogué avec Snam concernant le respect des droits de l'Homme, à travers l'adoption de la certification SA8000, et concernant la gestion de risques sociaux dans la chaîne des fournisseurs. Le dialogue était aussi centré sur les objectifs en termes de transition et d'efficacité énergétique du groupe.

Dialogue avec Teleperformance et Technip FMC

Ecofi Investissements a participé à deux dialogues collectifs organisés par le FIR, pour discuter de la responsabilité sociale de Teleperformance, avec un représentant de l'UNI Global Union, une fédération syndicale internationale qui alerte sur les risques associés aux conditions de travail des salariés souvent difficiles, et de Technip FMC, concernant un plan de restructuration avec des licenciements et des cas de suicides.

PARITÉ

Investor statement regarding the need for corporate workplace equity transparency

Ecofi Investissement a signé aux côtés de 101 membres des PRI représentant 1,73 trillion de dollars d'encours, une déclaration d'investisseurs coordonnée par la Fondation « As You Sow » visant à demander davantage de transparence aux entreprises concernant les données et pratiques en relation avec la diversité au travail (genre, ethnie, orientation sexuelle). A travers cette initiative, les investisseurs poussent les entreprises à communiquer de meilleures informations relatives à l'égalité entre les sexes et à l'équité de manière plus générale afin d'utiliser les données les plus récentes et les plus exactes possibles.

Investor statement to support the UN Women's Empowerment Principles

Ecofi Investissements a signé, auprès de 73 investisseurs, une déclaration d'investisseurs coordonnée par le Global

Compact soutenant les 7 Women's Empowerment Principles des Nations Unies pour réaffirmer l'importance de la place des femmes dans le monde du travail, promouvoir les actions de promotion de l'égalité des sexes réalisées par les entreprises et leur demander davantage de transparence quant à leurs actions. La lettre a été envoyée aux 1632 entreprises composant l'indice MSCI World, dont 318 investies par les fonds d'Ecofi Investissements.

RESPONSABILITE FISCALE

Transparence fiscale dans le secteur des télécommunications

A travers Shareholders For Change, Ecofi Investissements s'est rapprochée d'Orange, de Vodafone, de Telecom Italia et de Deutsche Telekom pour leur demander davantage de transparence quant à leur niveau de taxe, les règles associées à leur imposition, à la fois en fonction des pays dans lesquels leurs activités sont établies mais aussi par rapport à la manière dont ils transfèrent ou rapatrient leurs bénéfices intra-groupe.

Transparence fiscale dans le secteur internet et grande distribution

A travers Shareholders for Change (SfC), Ecofi Investissements a soutenu une initiative de dialogue collectif sur la responsabilité fiscale, coordonnée par Ethos Fondation, membre suisse de SfC.

L'initiative prévoit d'envoyer aux présidents d'Alphabet, Amazon, Apple, Facebook, McDonalds et Starbucks, une lettre qui demande d'adopter des politiques plus responsables et transparentes concernant la fiscalité, notamment à travers l'adoption d'une politique publique sur la fiscalité et la publication du "country by country reporting". L'initiative propose aussi aux sociétés de commencer un dialogue collaboratif avec SfC sur cet enjeu.

Les 6 sociétés, dont une investie par les fonds d'Ecofi Investissements, ont été sélectionnées par Reprisk, agence suisse de rating ESG, parce qu'elles sont parmi les plus impliquées dans des controverses graves sur la question de la fiscalité. 44 fonds de pensions membres d'Ethos (138 milliards de dollars d'encours) ont adhéré à l'initiative.

5. Le dialogue institutionnel

En 2019, Ecofi Investissements a participé à **5 initiatives** de dialogue avec les institutions, en particulier sur les thématiques suivantes.

DROITS DES ACTIONNAIRES

Ecofi Investissements a cosigné auprès de 90 investisseurs une lettre rédigée par Fiona Reynolds, CEO des PRI, adressée au Président de la US Security Exchange Commission (SEC). La lettre exprime l'opposition des membres des PRI à la proposition de la SEC de restreindre les droits des actionnaires sur le dépôt et le vote de résolutions dans les assemblées générales aux Etats-Unis. Cette proposition aura notamment un impact négatif sur les résolutions relatives aux enjeux ESG.

DROITS DE L'HOMME

Ecofi Investissements a rejoint l'initiative « Making Finance Work for People and Planet », une déclaration signée par 56 investisseurs représentant 1,3 trillion de dollars, et menée par Investor Alliance for Human Rights. L'initiative demande aux gouvernements de soutenir les investisseurs à travers une meilleure réglementation pour orienter la finance vers la prise en compte des risques ESG, notamment le respect des droits humains. La déclaration a été envoyée à l'Union européenne, en ligne avec son Plan d'action sur la finance durable.

TRANSPARENCE DES INFORMATIONS ESG

Ecofi Investissements adhère à une charte coordonnée par le CDP visant à interpeller les autorités européennes sur la nécessité de promouvoir la prise en compte des enjeux ESG par les entreprises. Au sein de cette charte, les investisseurs proposent aux décideurs politiques de l'Union européenne diverses actions visant à augmenter la transparence des rapports de RSE des sociétés et à appliquer une régulation européenne commune afin d'améliorer leur comparabilité.

FINANCE DURABLE

- Ecofi Investissements a co-signé, avec les membres de Shareholders for Change, une lettre adressée à la Commission et au Parlement européens, afin de soutenir le Plan d'action sur la finance durable. La lettre propose 8 actions différentes, dont l'élargissement de la taxonomie aux problématiques de durabilité sociale et de gouvernance, au-delà de l'aspect environnemental.
- En collaboration avec l'AFG, Ecofi Investissements a participé à 3 consultations de la Commission européenne concernant la mise en place d'une taxonomie européenne sur les produits verts, l'eco-label européen et l'application d'indices de référence bas carbone.

G. Les actions programmées pour 2020

1. Le processus ISR

- Ecofi Investissements prévoit d'élargir la gamme des fonds labellisés.
- Ecofi Investissements continuera l'intégration de l'alignement des entreprises avec le scénario climatique 2°C dans l'analyse de ses investissements et dans le reporting.
- Ecofi Investissements prévoit de renforcer son processus ISR, notamment concernant l'exclusion des sociétés impliquées dans le charbon.
- Ecofi Investissements prévoit d'améliorer le modèle de reporting d'impact de ses fonds.
- Ecofi Investissements complètera le projet de refonte de son outil informatique de gestion interne des données ESG et d'impact.

2. Le vote

- Début 2020, Ecofi Investissements a mis à jour sa politique de vote pour la rendre plus rigoureuse concernant les questions ESG. Notamment sur le changement climatique, Ecofi Investissements votera contre l'approbation des comptes si la société ne communique pas suffisamment sur ses émissions de gaz à effet serre.
- Comme prévu par sa Politique de vote, en 2020, Ecofi Investissements votera aux assemblées des sociétés françaises et étrangères dont il détient des actions. Ecofi Investissements continuera d'appliquer sa politique de vote qui envisage de promouvoir un comportement socialement responsable des entreprises détenues et de défendre l'intérêt à long terme de ses clients.

3. Le dialogue

- Ecofi Investissements continuera à engager un dialogue individuel approfondi et régulier avec quelques entreprises impliquées dans des controverses graves et considérées comme emblématiques pour la transition énergétique.
- Ecofi Investissements va continuer à avoir un rôle actif dans les coalitions d'actionnaires dont elle est signataire pour influencer les entreprises concernées en premier lieu par la transition énergétique.

ECOFI INVESTISSEMENTS

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP97004 Société anonyme au capital de 7 111 836 € 999 990 369 R.C.S. Paris APE 66.30Z

22 rue Joubert - 75009 Paris Téléphone : 33 (0)1 44 88 39 00 www.ecofi.fr